



SÉCURITÉ EN PISTE – CO-ACTIVITÉ

FORMATION

VALIDITE : 3 ANS

FORMATION REGLEMENTAIRE

Lieu

Réunion
Guadeloupe
Guyane

Durée

3,5 Heures

Responsable

Carole MARCHAND

Coût de la formation

Nous consulter

Public

Personnel intervenant sur aire de trafic.

Pré-requis

Bonne maîtrise du français parlé et écrit

Equipement obligatoire

Aucun

Accessibilité aux PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé

Accès à la formation

Sur demande de l'employeur, évaluation des acquis

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Connaître les intervenants sous les aéronefs
- Connaître les risques des opérations d'assistance en en escale
- Savoir évaluer les risques
- Comprendre la place de chaque agent dans la co-activité autour d'un avion
- Comprendre les risques liés à chacun des métiers autour de l'avion
- Connaître et repérer les dangers qui peuvent entourer les agents

PROGRAMME

- Connaissance du règlement d'exploitation des aires de mouvement Les missions des différents intervenants
- Les obligations de sécurité des intervenants
- L'état des lieux
- Le repérage des intervenants autour de l'aéronef Évaluation des risques
- Prévention des risques
- Appréhension de l'arrivée d'un avion
- Gestion du temps d'escale de l'avion Gestion du départ de l'avion.

PEDAGOGIE

Alternance de théorie et d'échanges pédagogiques.

VALIDATION

- Test sous forme QCM et questions ouvertes
- Note minimale exigée 16/20
- Délivrance d'une attestation individuelle de formation



100 % Réussite



94,1 % Satisfaction